

Paris 30 juin 1869.

Mon cher Albert,

Je n'ai pas moins que toi le désir de me voir à Ligoure : beaucoup de raisons difficiles à exposer m'arrêtent :

1° Le désir de terminer certaines affaires interminables de l'Exposition¹.

2° La possibilité d'une réunion imprévue du Sénat. Les 2 partis hostiles s'agitent à la Chambre et cette agitation pourrait s'étendre. Dans ce cas on convoquerait le Sénat pour faire contrepoids. Il serait dur d'avoir à retransporter toute la maison et de s'arracher à Ligoure. Cette éventualité va se dessiner à propos de propositions du Tiers parti² représenté par 70 voix dit-on ; et de l'opposition de gauche représentée par 30 ou 40 voix : propositions qui se fondront en une seule. Cela sera au surplus prochain et dans une quinzaine de jours on verra si le mouvement doit devenir critique. /2/ Sois sûr que si je puis arriver je le ferai : mais je ne puis te le promettre absolument.

J'ai été bien sensible à tes vœux à l'occasion de la Saint-Pierre³ et je remercie Marie⁴ par le billet ci-joint.

S^t Léger⁵ est depuis longtemps parti pour remplir ses devoirs d'électeur. Il a abondance de foin et une bonne récolte de grain.

La pauvre M^{me} Nion qui a passé un mois avec nous au sujet d'un traitement médical, vient d'être cruellement frappée. Son fils Charles a été arrêté à Luchon pour un vol et une escroquerie avec port illégal d'uniforme d'officier de marine.

Il est dur de constater combien il est difficile de bâtir à la campagne quand on sort de petites choses : aussi faut-il bâtir dorénavant peu à peu après avoir réuni tous les matériaux. Il est clair maintenant que le pommier ne convient qu'aux rigoles; et qu'il faut réserver le chêne pour les chemins.

Ton bien affectionné père
F. Le Play

/3/ PS.

Tu recevras ces jours-ci une barrique de vin envoyée par Tabaraud, franche de port, à Limoges.

Je te ferai prochainement envoi d'un beau travail de Husson⁶ sur les lieux d'aisance des hôpitaux. Je crois que tu trouveras des applications à faire : je n'ai pas le temps d'étudier la question. Il me semble que pour le château le problème de l'inodore serait résolu par ces appareils. Ton tuyau de décharge donnerait je crois issue complète à la petite quantité de gaz dégagée des matières solides.

Il est malheureux que ta cuisine ne soit pas couverte pour la moisson.

¹ L'Exposition universelle de 1867, dont Frédéric Le Play fut le commissaire général.

² Membres du Corps législatifs fidèles ou ralliés au Second Empire mais favorables à son évolution vers un régime libéral. Il est toutefois réducteur, comme le suggère Le Play, d'assimiler cette mouvance à l'opposition de droite.

³ Premier prénom de Frédéric Le Play.

⁴ Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.

⁵ Albert de Champs de Saint-Léger (1801-1890), propriétaire, conseiller général de la Nièvre, collaborateur de Frédéric Le Play.

⁶ Armand Husson (1809-1874), économiste, directeur de l'Assistance publique de 1859 à 1871, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et de l'Académie de médecine. Sa « Notice sur les lieux d'aisances perfectionnés établis dans les hôpitaux de Paris » a été publiée dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 2^e sér., t. XXIII, 1870, p. 296-314.